

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 22 (1896)  
**Heft:** 5

**Nachruf:** Verrey, Jules

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Usines à vapeur travaillant à pleine charge.

TRAVAIL ANNUEL DE :		1500 h.	3000 h.	4500 h.	6000 h.	7200 h.	8000 h
		5 h. par jour à 300 jours par an.	10 h. par jour à 300 jours par an.	15 h. par jour à 300 jours par an.	20 h. par jour à 300 jours par an.	24 h. par jour à 300 jours par an.	22 h. par jour à 365 jours par an.
<b>100 HP</b>	Dépense en houille à 30 fr. la tonne . . . . .	5 250	10 500	15 750	21 000	25 200	28 000
	Surveillance . . . . .	750	1 500	2 250	3 000	3 600	4 000
	Réparations et entretien . . . . .	900	1 800	2 700	3 600	4 320	4 800
	Amortiss <sup>t</sup> et intérêts, évalués à 10 % des frais d'établissement de l'usine.	6 300	6 300	6 300	6 300	6 300	6 300
	Frais annuels d'exploitation . . . . .	13 200	20 100	27 000	33 900	39 420	43 100
	soit par cheval et par an . . . . .	132	201	270	339	394	431
<b>300 HP</b>	et par cheval-heure . . . . .	8,8 c.	6,7 c.	6,0 c.	5,6 c.	5,5 c.	5,4 c.
	Dépense en houille . . . . .	13 500	27 000	27 000	54 000	64 800	72 000
	Surveillance . . . . .	1 750	3 500	5 250	7 000	8 400	9 333
	Réparations et entretien . . . . .	1 500	3 000	4 500	6 000	7 200	8 000
	Amortissement et intérêts . . . . .	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500
	Frais annuels d'exploitation . . . . .	30 250	47 000	63 750	80 500	93 900	102 833
<b>500 HP</b>	soit par cheval et par an . . . . .	101	157	213	268	313	343
	et par cheval-heure . . . . .	6,7 c.	5,2 c.	4,7 c.	4,5 c.	4,34 c.	4,29 c.
	Dépense en houille . . . . .	18 500	37 000	55 500	74 000	88 800	98 666
	Surveillance . . . . .	2 500	5 000	7 500	10 000	12 000	13 333
	Réparations et entretien . . . . .	2 000	4 000	6 000	8 000	9 600	10 666
	Amortissement et intérêts . . . . .	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000
<b>700 HP</b>	Frais annuels d'exploitation . . . . .	45 000	68 000	91 000	114 000	132 400	144 665
	soit par cheval et par an . . . . .	90	136	182	228	265	289
	et par cheval-heure . . . . .	6 c.	4,5 c.	4 c.	3,8 c.	3,7 c.	3,6 c.
	Dépense en houille . . . . .	24 500	49 000	73 500	98 000	117 600	130 666
	Surveillance . . . . .	3 250	6 500	9 750	13 000	15 600	17 333
	Réparations et entretien . . . . .	2 250	4 500	6 750	9 000	11 133	12 000
	Amortissement et intérêts . . . . .	29 000	29 000	29 000	29 000	29 000	29 000
	Frais annuels d'exploitation . . . . .	59 000	89 000	119 000	149 000	173 333	188 999
	soit par cheval et par an . . . . .	84	127	170	213	248	270
	et par cheval-heure . . . . .	5,6 c.	4,2 c.	3,8 c.	3,55 c.	3,4 c.	3,37 c.

## NÉCROLOGIE

**JULES VERREY**  
ARCHITECTE

Un vaillant membre de notre Société vaudoise des ingénieurs et des architectes nous a été enlevé le 7 mars 1896, et notre *Bulletin* doit honorer en lui la mémoire de l'un des plus dévoués fondateurs de notre association.

M. Jules Verrey est né le 15 avril 1822, à Leysin, paroisse la plus élevée du canton de Vaud, et dont son père était le pasteur.

Après avoir passé les années de sa jeunesse à Vevey, il fit de solides études d'architecture à Paris, dans l'atelier de M. Labrouste, si visité à cette époque par les jeunes Suisses se vouant à ces études. C'est à Melun, non loin de Paris, qu'il

commença sa carrière pratique et qu'il la poursuivit pendant environ quinze ans.

En 1862, il vint se fixer à Lausanne avec sa jeune famille, et il ne tarda pas à y voir ses talents et son expérience appréciés comme ils devaient l'être.

Sans avoir jamais occupé de fonctions officielles, M. Verrey a cependant apporté à l'Etat le tribut de ses bons conseils, dans deux occasions que nous tenons à rappeler ici.

Le département des Travaux publics, en 1868, chargea M. Verrey et l'ingénieur qui rappelle aujourd'hui ces faits, d'étudier et de rédiger le premier projet d'une loi cantonale sur la police des constructions ; ce fut le premier essai de cette législation qui aboutit à la loi du 22 mai 1875 sur la police des constructions, et qui donne lieu, encore aujourd'hui, à tant d'études et de discussions.

Dans le même temps, à propos de la construction de l'hôpital du bois de Cery, pour aliénés, Jules Verrey fut consulté sur plusieurs questions par le même département.

Un travail important dont on doit à Jules Verrey l'étude et l'exécution, c'est le Casino-Théâtre de Lausanne.

C'est dans le domaine des édifices consacrés à l'instruction supérieure et au culte, que M. Verrey a déployé son activité d'une manière particulière.

De 1863 à 1864, il éleva le bâtiment affecté à la Faculté libre de théologie, dans l'avenue des Cèdres au Maupas, à Lausanne ; quelque temps plus tard, il dirigea l'exécution de la chapelle méthodiste wesleyenne du Valentin, et celle de la chapelle écossaise, à l'avenue de Rumine. Il construisit les chapelles de l'Eglise libre de Lutry, Echallens, l'Auberson près Sainte-Croix, Missy, Yverdon, Cheseaux sur Lausanne, et reconstruisit celle de Montreux.

Un comité protestant français le chargea de construire la chapelle évangélique d'Evian, devenue récemment, ensuite de donation de M. Girod, de Paris, la propriété de l'Association immobilière des Terreaux, de Lausanne.

M. Verrey a présidé aux longues études préparatoires qui ont précédé la reconstruction de la Chapelle des Terreaux, à Lausanne, et c'est à lui que l'on doit la reconstruction de l'immeuble à loyer qui touche la Chapelle de Martheray ainsi qu'une réparation très réussie des voies d'accès à cette même chapelle.

Comme édifices particuliers, au nombre des œuvres de M. Verrey, nous citerons comme l'une des premières en date une élégante maison d'habitation à l'entrée du Valentin, sous Riant-Mont, et ses deux maisons, l'une au Maupas, l'autre à Mornex sous Montbenon. L'une de ses créations importantes fut celle de la Cité Belles-Roches, composée de sept bâtiments contigus, avec jardins et terrasses ; ajoutons-y, dans le même quartier, plusieurs maisons de l'avenue Davel.

L'une des affaires les plus importantes que M. Verrey a faites en arrivant à Lausanne, ce fut la construction des grandes maisons élevées par M. le syndic Dapples, à la jonction de la rue Haldimand et des abords du Pont-Pichard.

Il construisit en outre plusieurs maisons aux avenues du Théâtre et de la Gare, à la rue Agassiz, aux Mousquines, et aux Charmettes.

Jules Verrey est entré en 1862 dans la Société suisse des ingénieurs et des architectes lorsque cette société, jusqu'alors peu connue dans notre canton, tint son assemblée générale à Lausanne et à Vevey et s'y recruta d'un grand nombre de nouveaux membres vaudois. Dès lors il fut un membre assidu de cette société. Il fut aussi l'un des fondateurs, en 1874, de notre Société vaudoise et un membre actif et dévoué de ses premiers Comités.

M. Verrey fut jusqu'à sa mort un membre actif du comité de l'Hospice de l'enfance, édifice aussi construit par ses soins. Il présidait de même le comité de l'Institution des diaconesses de Saint-Loup, avec un dévouement exemplaire qui a été rappelé en termes émus lors de ses funérailles.

En la personne de M. Jules Verrey, notre société a perdu un membre qui lui a été toujours dévoué et qui fut toujours assidu à ses séances et à ses assemblées, tant que l'âge et la maladie ne l'en ont pas empêché. En lui, le canton a perdu un de ces hommes d'élite qui alliait à la bonté naturelle une grande indépendance d'idées, l'énergie, la lucidité d'esprit, une parfaite certitude et un sens inné de la justice. Sa famille, son cercle étendu d'amis, ont perdu en Jules Verrey plus que cela, ils ont perdu un chrétien fidèle qui prouvait sa foi par ses œuvres.

Que le souvenir et l'exemple de Jules Verrey restent en honneur parmi nous et parmi ses successeurs !

31 mai 1896.

L. G.

M. Ed. Gruner, ingénieur des mines, à Paris, a consacré une notice nécrologique intéressante à feu notre collègue, M. l'ingénieur Ch. de Sinner, dans la livraison de février du *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines*, (France). Nous sommes heureux de ce témoignage de considération et de sympathie donné à un collaborateur du *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes* dont les notes et les mémoires étendus, très étudiés, ont certainement contribué à répandre notre publication à l'étranger. (Réd.)